



## Paiement des salaires

-----  
Par Mirabelle

Bonjour,  
Mon employeur a pour habitude de verser mon salaire en 2fois.  
J aimerais savoir si il y a une date limite pour le versement ? Merci

-----  
Par Prana67

Bonjour,

Il n'y a pas de date limite à partir du moment ou le salaire est versé au moins une fois par mois. En principe à date régulière.

-----  
Par Mirabelle

Merci pour votre réponse.  
C' est jamais à date régulièrement.